

BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ

Consultation des personnels de la police nationale



Dans le cadre du Beauvau de la sécurité, le ministre de l'Intérieur souhaite que les réflexions engagées contribuent à « consolider le lien de confiance entre les Français et les forces de l'ordre, améliorer les conditions d'exercice de la police et donner aux policiers des moyens à la hauteur de leur engagement et des attentes de nos concitoyens ».

Huit thématiques de travail ont été identifiées :

- le recrutement et la formation ;
- l'encadrement ;
- les conditions matérielles ;
- le maintien de l'ordre ;
- la relation avec l'autorité judiciaire ;
- le lien avec la population ;
- les moyens de captation vidéo ;
- le contrôle interne.

Il est proposé à tous les personnels de la police nationale de répondre à un questionnaire dont l'anonymat est garanti, pour :

- participer au diagnostic du Beauvau de la sécurité ;
- contribuer à identifier des solutions, des pistes de réflexion ou proposer des angles d'action (idées innovantes, identification et généralisation de bonnes pratiques).

[Cliquez ici pour remplir le questionnaire \(durée : 15 minutes\).](#)

Le questionnaire est en ligne du 16 mars au 11 avril.

Il est possible d'enregistrer ses réponses et revenir plus tard sur le questionnaire pour le finaliser.

INFO PRO



Pour tout commentaire,
écrivez-nous !

sicop-redaction@interieur.gouv.fr

SICOP

Service d'information
et de communication
de la police nationale